

Règlement de participation à la 7ème édition du concours national de scénario 2017

Article 1 :

Le concours est ouvert à tous les auteurs de scénarios de court métrage et de documentaire. Le thème est libre.

Article 2 :

Les textes devront être rédigé en français ou en arabe, soigneusement saisis et envoyés par uniquement par mail à : anouslesecrans@gmail.com.

Article 3 :

Les scénarios doivent être originaux, jamais réalisés pour la télévision, le cinéma ou à titre privé.

Article 4 :

Les participants doivent remplir le formulaire d'inscription téléchargé sur le site www.jcalger.com et présenter un dossier comme suit :

- 1- Un Curriculum Vitae de l'auteur.
- 2- Un synopsis développé (obligatoire)
- 3- Scénario
- 4- Note d'intention

Article 5 :

Un Jury composé de trois professionnels du cinéma et de la littérature.

Article 6 :

Deux prix récompenseront les meilleurs scénarios :

- Prix du meilleur scénario de court métrage: 150 000 DA
- Prix du meilleur scénario de documentaire: 150 000 DA

Des mentions seront distribuées aux lauréats suivant et des diplômes seront distribués à tous les lauréats.

Article 7:

La date limite pour l'envoi des scénarios est fixée à Décembre 2016. La date des remises des prix est fixée pour la dernière semaine de janvier 2017, lors des JCA (Journées cinématographiques d'Alger).

Article 8 :

Les lauréats ont obligation de faire mention sur le générique de l'œuvre réalisée à partir du scénario primé par le concours national organisé par l'Association A nous les écrans sous l'égide du Ministère de la Culture.